



## TAXE D'APPRENTISSAGE 2021

Vous avez choisi de soutenir le Groupe Scolaire Saint Vincent et nous vous en remercions. Afin de vous adresser le reçu libératoire justifiant de votre versement, merci de nous retourner ce bordereau complété à :

Responsable de la taxe d'apprentissage dans votre entreprise
Raison sociale: Siret:
Nom / Prénom : Fonction :
Tél: Courriel:
Le cas échéant, nom et coordonnées de l'expert-comptable ou du cabinet comptable qui s'occupe de la taxe d'apprentissage pour votre entreprise :
Nom:
Tél: Ville:
Versez le solde de (13%) à l'Ogec St Vincent de Paul : Groupe Scolaire Saint Vincent - 25 rue Dumont d'Urville - 76600 LE HAVRE
Masse Salariale 2020 :
Règlement par :  Chèque à l'ordre de l'Ogec St Vincent de Paul
Virement (IBAN : FR7611425009000849200130546 - BIC : CEPAFRPP142)
Montant : Règlement avant le 31 mai 2021
Motif INDISPENSABLE pour délivrer le reçu libératoire : TA21+votre siret
OPCO Opérateur de compétence  le calcul du montant global à verser reste le même. Il représente 0,68 % de la Masse Salariale (MS).  Établissement de votre choix
87 % pour l'apprentissage à verser à l'OPCO  87 %  100 %  13 % pour le solde à verser à l'Ogec St Vincent de Paul